

Procès-verbal de la huitième rencontre du conseil d'administration de Culture Lanaudière tenue le 23 novembre 2023, à 13h30, au 306 rue Beaudry nord à Joliette, sous la présidence de Claude De Grandpré et où quorum a été constaté.

Étaient présents

Ayoub, Chadi	Administrateur
Bénard, Guy	Administrateur
De Grandpré, Claude	Président
Hivon, Danielle	Trésorière
Lagueux, Stéphanie	Administratrice
Provost, Claudéric	Administrateur
Saint-Georges, Andrée	Secrétaire corporative
Voghel-Robert, Mathieu	Vice-président

Étaient absents

Couturier, Marie-Ève	Administratrice
Jasmin, Michel	Administrateur

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Claude De Grandpré souhaite la bienvenue à tous les administrateurs.

2.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les administrateurs avaient reçu le projet d'ordre du jour. Il n'y a pas d'ajout à l'ordre du jour.

CA-2023-11-23-01

Il est proposé et unanimement résolu d'adopter le projet d'ordre du jour tel que déposé.

ORDRE DU JOUR

- 1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3.0 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL du 18 octobre 2023
 - 3.1 Suivi du procès-verbal
- 4.0 DOSSIERS ADMINISTRATIFS
 - 4.1 Avancement du budget 2023-2024
 - 4.2 État des résultats au 31 octobre 2023
 - 4.3 Conciliation bancaire compte courant et Grands Prix au 31 octobre 2023
 - 4.4 Journaux des chèques et paiements directs au compte courant et Grands Prix

- 4.5 Rapports Visa – août et octobre 2023
 - 4.6 Déclaration de conformité de la direction générale
 - 5.0 DOSSIERS POUR DÉCISION
 - 5.1 Comités de gouvernance
 - 5.1.1 Rapport du comité de vérification des politiques
 - 5.2 Projet Lanaudière, Art Actuel (LAA)
 - 5.2.1 Mise à jour de la chronologie de l’avancement du projet
 - 5.2.2 Synthèse du projet et projet de lettre au députés fédéraux
 - 5.2.3 Direction artistique de la première exposition été 2024
 - 5.2.4 Version préliminaire du formulaire au programme Grand Mouvement Desjardins
 - 5.3 Proposition des prix pour le gala 2024
 - 6.0 DOSSIERS POUR INFORMATION
 - 6.1 Communiqué de presse – Karl Tremblay
 - 6.2 Candidature de Claude De Grandpré au concours de l’ordre des arts du CALQ (verbal)
 - 6.3 Candidature de Claude De Grandpré au prix Gestionnaire culturel du HEC (verbal)
 - 7.0 CORRESPONDANCES
 - 7.1 Clodet Beauparlant
 - 7.2 François Lauzier
 - 7.3 Marcelo Martins
 - 8.0 AFFAIRES DIVERSES
 - 9.0 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE -25 janvier 2024 à 9h.
 - 10.0 LEVÉE DE LA SÉANCE
-

3.0 LECTURE ET ADOPTION Du PROCÈS-VERBAL DU 18 octobre 2023

CA-2023-11-23-02

Il est proposé et unanimement résolu d’adopter le procès-verbal du 18 octobre tel que déposé.

3.1 Suivis au procès-verbal

Deux extraits de procès-verbal ont été déposés. Le premier concernant l’autorisation de signature pour le Programme PIC, et le second, pour la modification des signataires aux deux comptes bancaires.

Les autres points reviennent en suivi au présent ordre du jour.

4.0 DOSSIERS ADMINISTRATIFS

4.1 Avancement du budget 2023-2024

Le budget 2023-2024 au 30 septembre 2023 démontre un surplus de 14 821,50 \$. Étant à la mi- année, il est envisageable d’entrevoir un surplus financier à la fin de l’année.

CA-2023-11-23-03

Il est proposé et unanimement résolu d’adopter le budget 2023-2024 tel que déposé.

4.2 État des résultats au 31 octobre 2023

L’état des résultats au 31 octobre 2023 a été déposé.

4.3 Conciliation bancaire compte courant et Grands Prix au 31 octobre 2023

Les conciliations bancaires, au 31 octobre 2023 du compte courant ainsi que celle des Grands prix ont été déposées. Les tableaux démontrent l’équilibre bancaire.

4.4 Journal des chèques et paiements directs au compte courant et Grands Prix

Octobre 2023 :

Journal des chèques Compte courant : Aucune entrée

Journal des chèques compte Grands Prix : Aucune entrée

Liste des virements Compte courant : 157 817,82 \$

Liste des virements compte Grands Prix : 5 632,44 \$

Il n’y a pas eu de question.

CA-2023-11-23-04

Il est proposé et unanimement résolu d’adopter la liste des chèques et des paiements par virement telle que déposée.

4.5 Rapport Visa – octobre 2023

Le rapport visa a été déposé. Il n’y a pas eu de commentaires.

4.6 Déclaration de conformité de la direction générale

Conformément aux politiques de Gouvernance Stratégique®, la directrice générale dépose la déclaration de conformité de la direction, allant du 12 septembre 2023 au 11

novembre, confirmant qu'il n'y a aucun conflit financier avec les instances gouvernementales.

5.0 DOSSIERS POUR DÉCISIONS

5.1 Comité de gouvernance

5.1.1 Rapport du comité de vérification des politiques

Le comité de vérification des politiques s'est réuni le 17 novembre 2023. Ils ont apporté les correctifs soumis au conseil d'administration. Les propositions concernent les règlements généraux et quelques politiques.

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Retirer Article 4.5 : LES CARTES ET/OU LES CERTIFICATS

Modifier l'article 6.1 LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ajout : La direction générale peut y être accompagnée dans le cadre d'un processus de relève. Cette personne y assiste avec droit de parole, sans droit de vote.

Modifier l'article 6.4 LA DURÉE DES FONCTIONS

Passer de à 5 mandats complets consécutifs

Un exercice épïcène sera fait de manière à harmoniser les textes de manière non genrée.

CA-2023-11-23-05

Il est proposé et unanimement résolu d'adopter les modifications aux règlements généraux tels que proposées, lesquels seront par la suite ratifiées en assemblée générale spéciale lors de la prochaine assemblée générale de Culture Lanaudière.

LES POLITIQUES ADMINISTRATIVES :

Politique no 1 : LA MISSION

Au dernier paragraphe du point 3.0 de la politique on ajoute : En appuyant le développement artistique et culturel ...

Politique 4 : LES VALEURS

Une précision est apportée à la définition de l'inclusivité.

Mettre en valeur et faire connaître les cultures autochtones. Poursuivre sa proactivité dans l'attraction, la sélection et la rétention de talents diversifiés au sein de sa communauté en donnant à toutes et tous des chances égales d'intégrer et d'y évoluer à titre de membre de son personnel ou de membres de ses instances décisionnelles, sans distinction quant à leur genre, leur race, leur situation de handicap, leur orientation sexuelle, leur identité ou expression de genre, leur condition sociale, leur religion, leur conviction politique ou leur expérience;

Politique 5: LE COÛT DE COTISATION ANNUELLE

Proposition de modifications aux catégories et aux coûts de cotisation :

- * Compte-tenu de l'inflation et de l'augmentation de l'IPC en 2023, le comité recommande d'augmenter la cotisation de seulement 5% au lieu de 10% comme les années précédentes;
 - * Ces nouveaux taux seront appliqués pour l'année 2024-2025 et réévalués l'an prochain.
-
- A. Le taux de cotisation aux artistes et travailleurs culturels (individus) passera de 55 \$ à **57.75 \$** annuellement ;
 - B. Le taux de cotisation d'un artiste de la relève sera de **28.85 \$**;
 - C. Le taux de cotisation aux organismes dont le budget est inférieur à 100 000 \$ le taux sera de **57.75 \$** annuellement ;
 - D. Le taux de cotisation aux organismes dont le budget est supérieur à 100 000 \$ le taux passera de 137.50 à **144.37 \$** annuellement ;
 - E. Le taux de cotisation aux municipalités incluant leur bibliothèques et autres lieux artistiques et/ou culturels gérés par la municipalité passera de 275 \$ à **288.75 \$** annuellement ;
 - F. Le taux de cotisation aux membres corporatifs passera de 165 \$ à **173.25\$** annuellement
 - G. Le taux de cotisation des membres individuels autres que les catégories définies préalablement passera de 66 \$ à **69.30 \$** annuellement.

Les administrateurs demandent à ce que les prix taxes incluses soient arrondis, de manière à être un nombre plus facile à retenir. Cela nous amène au tableau suivant :

Catégories	Avant taxes	TPS	TVQ	Taxes incluses	Total
Artistes et travailleurs culturels	57,75 \$	2,89 \$	5,76 \$	66,40 \$	66,40 \$
Artiste de la relève	28,85 \$	1,44 \$	2,88 \$	33,17 \$	33,20 \$
Organismes budget est inférieur à 100 000 \$	57,75 \$	2,89 \$	5,76 \$	66,40 \$	66,40 \$
Organismes budget est supérieur à 100 000 \$	144,37 \$	7,22 \$	14,40 \$	165,99 \$	166,00 \$
Municipalités	288,75 \$	14,44 \$	28,80 \$	331,99 \$	332,00 \$
Membres corporatifs	173,25 \$	8,66 \$	17,28 \$	199,19 \$	200,00 \$
Membre individuel autre	69,30 \$	3,47 \$	6,91 \$	79,68 \$	80,00 \$

Politique 10 : LES RÉUNIONS DU CONSEIL

Mise à jour de la dernière page – guide des réunions.

Commentaire du comité au Conseil d'administration :

Considérant, à court et à moyen termes, le processus de relève à la direction générale, le Conseil d'administration devra se pencher sur la suite à donner en regard du remplacement. Aussi, cette nouvelle personne pourra enclencher la démarche de planification stratégique ou de politique culturelle régionale.

Politique 11 : LES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Modifier l'article 6.0 Le comité de vérification des politiques

1) Son mandat :

3.0 Préparer les éléments en vue de la rencontre annuelle avec l'auditeur externe ~~de politiques pour discuter de son mandat.~~

Politique 14 : LES COMITÉS OPÉRATIONNELS

Ajout à l'article 3 : Niveau régional, Le cégep régional et ses 3 constituantes

Niveau local, modifier Commission scolaire par Centre de services scolaires.

Politique 22 : LES RÉSULTATS ANNUELS

Modifier l'article 3.0 La reddition de compte

Enlever Emploi Québec et ajouter Compétence culture, programme PIC, reddition sur gabarit

Politique 23 : L'ÉVALUATION DU RISQUE

Dans la grille d'évaluation, le point 4 abordant les risques liés au bâtiment.

Modifier l'adresse de Culture Lanaudière

Finalement, concernant la politique de protection de la vie privée (Loi 25), elle sera déposée d'ici la fin de l'année financière.

Suite au rapport, les administrateurs se disent satisfaits des recommandations apportées par le comité.

CA-2023-11-23-06

Il est proposé et unanimement résolu d'adopter la totalité des propositions de modifications aux politiques administratives.

5.2 Projet Lanaudière, Art Actuel (LAA)

5.2.1 Mise à jour de la chronologie de l'avancement du projet

La chronologie de l'évolution du dossier Lanaudière Art actuel est déposée. La mise à jour débute 18 octobre 2023 et indique l'ensemble des actions posées.

La plus grande étape qui est à court terme est de définir les tarifs d'occupation pour les artistes, la validation des revenus, l'évaluation des dépenses de fonctionnement, la répartition des effectifs entre Culture Lanaudière et LAA, etc.

Cette étude débutera en janvier 2024, permettant de consolider les diverses avenues proposées dans le plan d'affaire.

5.2.2 Synthèse du projet et projet de lettre aux députés

Les documents ont été déposés aux administrateurs. Ils apprécient la synthèse car le repose est bien expliqué sur une seule page.

Les budgets du projet, cout et financement de même que le pro-forma année 1, sont aussi déposés.

5.2.3 Direction artistique de la première exposition été 2024

Chadi Ayoub a présenté donné le suivi du projet de symposium « Inter-Arts ». L'appel de projet a été lancée, à l'échelle du Québec. L'équipe de Culture Lanaudière soutient Chadi Ayoub quant à la mise en vigueur du formulaire sur le WEB, à la réception des propositions des artistes et les communications.

Les administrateurs s'en disent ravis.

5.2.4 Version préliminaire du formulaire Grand mouvement Desjardins

La version préliminaire du projet LAA a été déposée aux administrateurs. La directrice générale est en attente des commentaires de Monique Desrosiers de Desjardins.

5.3 Proposition des prix pour le gala 2024

Suite aux différentes discussions tenues lors des rencontres précédentes il fut demandé par les administrateurs d'évaluer la possibilité de mettre certains prix décalés sur trois années. L'exercice a été fait par Mathieu Voghel-Robert et Andrée Saint-Georges. Dans la recommandation, 2 prix sont incontournables, soit le prix CALQ et le prix Ambassadeur. Par ailleurs, les six prix réservés aux artistes, seront aussi présentés annuellement. Néanmoins, 9 prix ont été regroupé en 3 catégories :

- Valorisation et développement qui inclut
 - Éducation, innovation et patrimoine
- Municipal qui inclut :
 - Municipalité de moins de 10 000 habitants
 - Municipalité de plus de 10 000 habitants
 - Bibliothèque
- Engagement qui inclut :
 - Partenaire, travailleur culturel et bénévole.

Cela signifie qu'il y aurait 11 prix à remettre, ce qui raccourcirait le gala de plus de 30 minutes.

CA-2023-11-23-07

Il est proposé et unanimement résolu d'adopter la proposition de présentation des prix remis lors du gala, telle que présentée.

6.0 DOSSIERS POUR INFORMATION

6.1 Communiqué de presse – Karl Tremblay

Considérant la triste nouvelle concernant le décès de Karl Tremblay, chanteur des Cowboys Fringants, Culture Lanaudière a émis un communiqué de presse signifiant nos condoléances.

6.2 Candidature de Claude De Grandpré à l'Ordre des arts du CALQ

La directrice générale a complété le formulaire de candidature de Claude Degrandpré à l'Ordre des arts du CALQ.

6.3 Candidature de Claude De Grandpré au prix Gestionnaire culture du HEC

La directrice générale a complété le formulaire de candidature de Claude Degrandpré au prix Gestionnaire culturel du HEC.

7.0 CORRESPONDANCES

- 7.1 Clodet Beauparlant, Appui à sa candidature au titre de Maître de Traditions.
- 7.2 François Lauzier, Appui à son projet Sculpture – Haïku
- 7.3 Marcelo Martins, Appuis à sa candidature au titre de Maître de Traditions.

8.0 AFFAIRES DIVERSES

Il n'y a pas d'ajout à l'ordre du jour

9.0 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre est le 25 janvier 2024 à 9heures, qui sera suivi du dîner annuel des administrateurs.

10.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 14h50